



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9685<sup>e</sup>** séance

Vendredi 12 juillet 2024, à 10 h 30

New York

*Provisoire*

*Président :* M<sup>me</sup> Evstigneeva ..... (Fédération de Russie)

*Membres :*

Algérie .....	M. Yahiaoui
Chine .....	M. Geng Shuang
Équateur .....	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique .....	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
France .....	M <sup>me</sup> Jarraud-Darnault
Guyana .....	M <sup>me</sup> Benn
Japon .....	M <sup>me</sup> Shino
Malte .....	M <sup>me</sup> Cassar
Mozambique .....	M. Afonso
République de Corée .....	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	M. Eckersley
Sierra Leone .....	M. Kanu
Slovénie .....	M <sup>me</sup> Blokar Drobič
Suisse .....	M <sup>me</sup> Baeriswyl

## Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2024/521)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 35.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest**

#### **Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2024/521)**

**La Présidente** (*parle en russe*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Leonardo Santos Simão, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/521, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Je donne à présent la parole à M. Simão.

**M. Simão** : J'ai l'honneur de présenter aujourd'hui le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

Qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter la Fédération de Russie pour son leadership au sein du Conseil au cours de ce mois de juillet.

Alors que les Nations Unies se préparent à la tenue du Sommet de l'avenir, afin de construire une communauté mondiale plus résiliente pour les générations actuelles et futures, l'Afrique de l'Ouest est en proie à des défis profonds. Un tableau inquiétant émerge – celui d'une insécurité croissante, d'une aggravation des crises humanitaires et d'un manque de coopération suffisante entre les États pour aborder efficacement ces défis, notamment en matière de sécurité. Ces problèmes sont exacerbés par des relations tendues entre certains États Membres et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La situation socioéconomique reste aussi préoccupante, avec une croissance ralentie exacerbée par ces instabilités politiques et sécuritaires.

En raison de l'insécurité, environ sept millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leur pays ou ont fui au-delà des frontières – un nombre supérieur à la

population de plus d'une centaine de pays dans le monde. Malgré des efforts soutenus et de lourds sacrifices matériels et humains, ces chiffres ont encore augmenté, laissant des millions de personnes dépendantes de l'aide humanitaire. Au-delà de l'insécurité quotidienne, les populations font face à l'absence d'électricité, à la fermeture des centres de santé et à l'interruption d'autres services, ce qui met à rude épreuve l'incroyable résilience des populations. Par ailleurs, plus de 8 000 écoles restent fermées, privant des centaines de milliers d'enfants d'accès à l'éducation et érodant la base même de tout développement futur de leurs pays. Il est très préoccupant de constater que le plan de réponse humanitaire lancé par les Nations Unies n'est financé qu'à hauteur d'environ 15 %.

Malgré ce contexte tendu, il est essentiel de reconnaître aussi les succès remarquables en termes de pratiques démocratiques qui émergent dans plusieurs pays, témoignant de la résilience et de l'engagement envers la gouvernance démocratique. La Mauritanie vient d'organiser une élection présidentielle dans les délais constitutionnels, au cours de laquelle les candidats ont proposé leur vision de l'avenir du pays à un électorat de plus en plus averti. Au Sénégal, des institutions solides ont résolu une crise politique, ouvrant la voie à l'élection d'un dirigeant jeune, portant l'espoir de changement prôné par la jeunesse de toute la région. Au Ghana, après avoir organisé des primaires renforçant la démocratie interne des partis politiques, le pays se prépare à un autre scrutin pour élire le prochain dirigeant du pays, le Président sortant ayant atteint la limite de deux mandats. Au Libéria, un nouveau gouvernement a succédé sans heurt au Président George Weah, à qui les électeurs n'ont pas confié un second mandat.

Je regrette tout de même la faible participation de candidates féminines en lice pour les fonctions électives. Je salue l'exemple des femmes qui se sont portées candidates à l'élection présidentielle au Sénégal, mais j'exhorte les pays de la région à adapter leurs cadres législatifs et les modalités de mise en œuvre de ceux-ci, notamment au niveau des partis politiques, afin que davantage de femmes aient une chance d'occuper des postes de direction à tous les niveaux.

C'est dans cet esprit qu'à l'UNOWAS, nous travaillons à promouvoir de façon très concrète le leadership féminin dans la résolution des crises politiques à l'échelle régionale et nationale. Une initiative est notamment en cours, dans le cadre de laquelle des personnalités féminines africaines s'organisent pour s'engager dans un processus de médiation pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

L'espace politique et civique continue de rétrécir, en particulier dans les pays en transition. Les régimes de transition ont reporté leur retour à l'ordre constitutionnel, faisant craindre une incertitude prolongée. Alors que les organisations de défense des droits humains font état d'exactions contre les civils, de nouvelles législations et politiques ont restreint les libertés civiles dans les pays en transition, tandis que des allégations d'atteintes aux droits humains creusent les clivages communautaires.

En Guinée-Bissau voisine, le procès des personnes soupçonnées d'être à l'origine de la tentative de coup d'État de 2022, dont la plupart sont en détention provisoire depuis plus de deux ans, a été reporté sine die, les avocats ayant contesté la légitimité du tribunal militaire, ainsi que sa composition et sa compétence, entre autres.

Néanmoins, nous devons garder à l'esprit que les questions de justice et d'application du principe de responsabilité sont au cœur de nombreux conflits dans la région. En Guinée, le procès, 15 ans plus tard, de la répression militaire d'une grande violence survenue le 28 septembre 2009 met en exergue de profondes divisions dans la société et souligne la soif de justice et de réconciliation. Par ailleurs, je salue chaleureusement les efforts déployés par la Gambie et ses partenaires pour accélérer la mise en œuvre des recommandations formulées par la Commission vérité, réconciliation et réparations du pays. De même, j'accueille favorablement les mesures prises au Libéria pour mettre sur pied, plus de 20 ans après la fin de la guerre civile, une cour des crimes de guerre et des crimes économiques, qui favorisera l'apaisement national et la reconstitution du tissu social. Je félicite les nouvelles autorités sénégalaises de s'être engagées de manière volontariste dans une réforme du système judiciaire pour servir les besoins de la population, renforçant ainsi la confiance dans les institutions et la cohésion sociale.

L'UNOWAS continue d'apporter un appui à l'Association des barreaux de l'Afrique de l'Ouest, instance de promotion de l'état de droit, du respect des droits humains et des instruments internationaux y relatifs, en particulier la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. En outre, avec nos partenaires, nous suivons de près les efforts déployés par le Gouvernement, les acteurs politiques et la société civile en Gambie pour mener à bon terme l'adoption d'une nouvelle Constitution qui incarne les aspirations du peuple. J'accueille favorablement les recommandations émises par la Commission mixte de l'Assemblée nationale de Gambie sur la santé et le genre, qui a appelé à préserver la loi (amendement) sur les femmes de 2015, laquelle érige en infraction les mutilations génitales féminines.

L'UNOWAS travaille également en étroite collaboration avec ses partenaires, notamment l'Union africaine,

la CEDEAO et le Commonwealth, pour accompagner l'application, en Sierra Leone, de l'Accord d'unité nationale afin d'aider le pays à surmonter les griefs associés au processus électoral contesté de juin 2023. En juin, j'ai entrepris, avec la CEDEAO et l'Union africaine, une mission conjointe des garants moraux internationaux de l'accord. Après des échanges avec les deux parties, un accord sur les questions en suspens a été conclu, qu'elles se sont engagées à mettre en œuvre de bonne foi. Le comité interpartis a ainsi pu, le 1<sup>er</sup> juillet, remettre son rapport au Président Maada Bio.

Les Gouvernements des trois États du Sahel central continuent d'affirmer que la CEDEAO ne sert plus leurs intérêts. Il s'ensuit que ces trois gouvernements de transition ont réduit leur participation aux mécanismes de coopération régionale en matière de sécurité, alors même que le terrorisme et la criminalité transnationale organisée demeurent une menace omniprésente qui déborde sur les États côtiers. Toutefois, renoncer à la CEDEAO implique de renoncer aux principaux avantages qu'elle incarne pour la région : intégration régionale, liberté de circulation, coopération en matière de sécurité et intégration de l'économie régionale. Ce serait autant préjudiciable à l'une qu'aux autres. Le plan d'action 2020-2024 de la CEDEAO visant à éradiquer le terrorisme est en cours de réévaluation, et il est important que nous continuions de prendre part à l'initiative d'Accra et de la soutenir, car elle représente un cadre précieux dont le potentiel n'a pas encore été pleinement exploité. Nous devons également satisfaire les attentes de la région, exprimées au sommet de la CEDEAO le 7 juillet, à savoir que la résolution 2719 (2023), qui porte sur l'appui aux opérations de paix menées par l'Union africaine, permette de garantir le financement prévisible, adéquat et durable des opérations de soutien à la paix.

En tout état de cause, je juge encourageant la démarche employée par la CEDEAO pour faciliter des échanges plus vigoureux avec les trois pays, notamment le fait que, au sommet du 7 juillet, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO a désigné le Président sénégalais, Diomaye Faye, Facilitateur du dialogue entre la CEDEAO et le Burkina Faso, le Mali et le Niger, en collaboration avec le Président togolais Faure Gnassingbé. J'ai appelé la CEDEAO et les dirigeants de la région à ériger en priorité la solidarité qui est la marque de la CEDEAO, et j'ai encouragé les autorités de transition dans les États du Sahel central à contribuer à préserver l'unité régionale en Afrique de l'Ouest. Le prochain sommet extraordinaire de la CEDEAO sur l'avenir de la communauté, dont la tenue a été décidée par la Conférence des chefs d'État et

de gouvernement, sera l'occasion pour toutes les parties prenantes de se concerter et de tracer la voie à suivre, dans l'intérêt de la sous-région.

À Bamako, Niamey et Ouagadougou, l'UNOWAS a organisé des échanges entre les directeurs régionaux des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, d'une part, et les parties prenantes et autorités nationales, d'autre part, notamment pour garantir l'accès de l'ONU aux populations locales ayant besoin d'une aide humanitaire. En effet, nous devons placer les populations au premier plan de tous nos efforts. Nous devons donc œuvrer résolument avec nos partenaires pour garantir que les ressources naturelles essentielles, en particulier l'eau, soient facilement accessibles aux populations dans le besoin, pour appuyer leurs efforts en faveur du développement durable et atténuer les risques liés à une concurrence souvent meurtrière pour ces ressources.

Le dialogue étant plus que jamais indispensable, je salue la décision prise par le Cameroun et le Nigéria de poursuivre la démarcation des 36 derniers kilomètres de leur frontière qui s'étend sur 2 100 kilomètres, qui était source de désaccords, et d'achever ce travail d'ici à 2025 dans le cadre de la Commission mixte Cameroun-Nigéria, que je préside, au lieu de renvoyer la question devant la Cour internationale de Justice.

Face à de multiples défis, l'UNOWAS maintiendra le cap. En déployant les bons offices du Secrétaire général, je continuerai de promouvoir les principes et les pratiques démocratiques, tout en recherchant le consensus, en prônant la bonne gouvernance et en insistant sur le respect des droits humains et des principes humanitaires. À titre d'illustration, dans le cadre de notre coprésidence d'un groupe de travail régional sur le climat, la paix et la sécurité, aux côtés de la CEDEAO et de l'Autorité du Liptako-Gourma, nous contribuons à renforcer la résilience face à des conditions climatiques de plus en plus précaires qui aggravent l'insécurité alimentaire et les conflits intercommunautaires. En outre, nous avons réalisé d'importants progrès s'agissant du renforcement de notre collaboration avec le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, le Bureau de la coordination des activités de développement, les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies. Par l'entremise du groupe de travail régional sur les femmes et la paix et la sécurité, nous encourageons la mise en œuvre des plans d'action relatifs à la résolution 1325 (2000) et à la résolution 2250 (2015) du Conseil sur l'autonomisation des femmes et des jeunes. À cet égard, je salue l'appui généreux apporté au fonds d'affectation

spéciale de l'ONU pour la paix et le développement, qui a permis au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, à l'UNOWAS, au Fonds des Nations Unies pour la population et aux équipes de pays des Nations Unies de créer des coalitions nationales au Bénin et au Libéria afin d'élaborer des plans d'action nationaux sur la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, et d'exploiter l'immense potentiel de nos jeunes femmes et hommes pour la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest.

C'est en nous exprimant d'une seule et même voix, dans le cadre de nos échanges avec les gouvernements et les partenaires à différents niveaux, que nous pouvons obtenir des résultats concrets et durables. À cet égard, je peux assurer au Conseil que l'ONU continue d'être considérée comme un sauveur indispensable en ces temps difficiles et les peuples de la région attendent de nous que nous incarnions les valeurs d'humanité, de neutralité et d'impartialité. Alors que le Sommet de l'avenir cherche à démontrer l'efficacité d'une action concertée, je tiens à remercier une nouvelle fois le Conseil de son appui dans l'exécution du mandat de l'UNOWAS. Conformément à notre mandat, nous continuerons de travailler de concert avec nos partenaires régionaux et internationaux pour consolider la paix, la sécurité et la démocratie, en vue de promouvoir le développement socioéconomique en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

**La Présidente** (*parle en russe*) : Je remercie M. Simão de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Kanu** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, ainsi que du Guyana.

Je remercie M. Leonardo Santos Simão, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), de son exposé détaillé.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana prennent note du rapport du Secrétaire général sur les activités de l'UNOWAS (S/2024/521) et saisissent cette occasion pour saluer les efforts déployés par le Représentant spécial Simão, son engagement dans la région et le rôle central que ses bons offices jouent dans la mise en œuvre du mandat de l'UNOWAS. Nous félicitons les États de la région de la résilience dont ils

continuent de faire preuve face aux menaces multidimensionnelles qui pèsent sur leur sécurité, leur stabilité et la consolidation de la paix.

Nous sommes optimistes quant au rôle joué par le Conseil de sécurité en faveur de la consolidation de la paix dans la région, comme en témoigne l'adoption à l'unanimité de la déclaration de la présidence (S/PRST/2024/3) sur l'UNOWAS en mai. À cette occasion, les 15 membres du Conseil se sont unis non seulement pour adopter un document, mais aussi pour dialoguer, se concerter et élaborer et appuyer une solution visant à relever les défis auxquels la région est confrontée. Nous espérons que le Conseil pourra adopter la même approche pour faire face en particulier à la situation en matière de sécurité et aux crises humanitaires, qui persistent et qui sont une source de préoccupation.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana saluent le rôle des institutions étatiques dans la promotion de la paix et du développement dans la région, et se félicitent des nombreuses avancées réalisées à cet égard. Nous soulignons les progrès notables accomplis en matière de justice transitionnelle, avec la mise en œuvre par la Gambie des recommandations formulées par la Commission vérité, réconciliation et réparations, et la publication par le Libéria du décret portant création du Bureau du Tribunal spécial chargé de juger les crimes de guerre et les crimes et délits économiques. Nous nous félicitons du bon déroulement des élections au Sénégal, au Togo et en Mauritanie. Nous notons le rôle joué par la Cour constitutionnelle au Bénin, la Commission électorale indépendante en Côte d'Ivoire, les Assemblées nationales au Togo et au Sénégal, ainsi que la confiance renouvelée dans la Commission électorale au Ghana. Nous saluons les efforts déployés par ces organes pour entreprendre des initiatives de réforme électorale et désamorcer les tensions autour des architectures nationales de gouvernance, qui, par extension, constituent des étapes clés dans la réalisation de l'objectif de développement durable no 16, qui vise à mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous à tous les niveaux.

Dans ce contexte, nous voudrions souligner les points suivants.

Premièrement, les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent de nouveau le Conseil à accorder l'attention voulue à la détérioration rapide des conditions de sécurité dans la région. La menace permanente liée à l'insurrection djihadiste, à l'extrémisme violent et au terrorisme est d'autant plus inquiétante que ces phénomènes continuent d'évoluer, ce qui rend inefficaces les efforts déployés pour s'attaquer à leurs effets

dévastateurs et y remédier. Nous restons vivement préoccupés par les activités de groupes extrémistes tels que le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaida, et l'État islamique du Grand Sahara, dans l'ensemble de la région. Nous condamnons avec la plus grande fermeté tous les actes de terrorisme et d'extrémisme violent ainsi que les violations du droit international humanitaire perpétrés par ces groupes, en particulier les attaques contre des civils et des biens de caractère civil. Leurs fortes capacités opérationnelles, en particulier dans la région du Liptako-Gourma, sont une source de grave préoccupation, et nous exhortons tous les acteurs concernés à cesser de financer ces groupes et de leur fournir un appui sous forme d'armes.

Nous soulignons qu'il importe d'aider les gouvernements et les organismes régionaux à rendre opérationnelles les initiatives existantes visant à prévenir la radicalisation et à lutter contre le terrorisme et sa propagation. Nous appelons également à la création d'un mécanisme de sécurité commun afin de prendre des mesures fermes pour lutter contre la criminalité organisée et amener tous les acteurs, instigateurs, commanditaires et bénéficiaires à répondre de leurs actes.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana se félicitent des efforts déployés pour renforcer la coopération régionale et la création d'institutions afin de faire face à l'évolution de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest et au Sahel, y compris ceux déployés par le Gouvernement nigérian pour organiser à Abuja, en avril, une réunion africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme, avec le soutien du Bureau de lutte contre le terrorisme. Nous notons avec satisfaction que le Représentant spécial du Secrétaire général Simão a participé à cette réunion et tenu des discussions bilatérales en marge de celle-ci avec des représentants de haut niveau du Ghana, du Nigéria, de l'Union africaine et de la CEDEAO et a obtenu leur soutien pour tirer parti de l'Initiative d'Accra afin de promouvoir les relations entre le Sahel central et les pays côtiers. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana se félicitent également de la décision de la trente-sixième session ordinaire du Sommet de l'Union africaine, tenue en février 2023, concernant la nécessité de changer le nom du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme en Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme, et d'examiner son statut et sa structure afin de l'harmoniser avec les organismes internationaux similaires, et la nécessité d'améliorer les synergies et de renforcer davantage l'efficacité des États membres africains dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Nous prenons également note du communiqué final de la soixante-cinquième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO, qui a eu lieu le 7 juillet à Abuja. Nous notons que la Conférence a réaffirmé sa détermination à éliminer le terrorisme, à activer une force régionale de lutte contre le terrorisme, à rechercher des possibilités d'échanges avec la Commission de l'Union africaine et à travailler dans le cadre de la résolution 2719 (2023) pour coopérer avec l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Deuxièmement, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana signalent qu'il est urgent de faire face aux graves crises humanitaires dans la région et de remédier à l'insécurité alimentaire croissante, à la malnutrition, aux fermetures d'écoles et aux problèmes de santé. Nous constatons avec inquiétude l'augmentation des déplacements forcés massifs de population et leurs effets disproportionnés sur les femmes et les enfants. Nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation du nombre de déplacés, de réfugiés et de demandeurs d'asile au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria, qui est de presque 6,9 millions. Le nombre croissant de réfugiés et de demandeurs d'asile en Mauritanie, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo, pays voisins, est également très préoccupant.

Nous constatons que les personnes qui se trouvent dans ces situations, en particulier les jeunes, se livrent à des activités à haut risque, notamment la migration, qui apporte son lot de difficultés. Nous appelons une nouvelle fois à un accroissement de l'aide humanitaire dans les zones de conflit et les pays d'accueil, qui disposent de ressources limitées et dont les infrastructures sociales sont surchargées, et qui ne peuvent donc pas répondre aux besoins fondamentaux de ces personnes vulnérables. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que seulement 13 % des 3,2 milliards de dollars nécessaires pour les plans d'intervention humanitaire ciblant 15 millions de personnes au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria avaient été reçus au 23 mai. Nous sommes d'accord avec l'évaluation selon laquelle sans financement supplémentaire, des millions de personnes vulnérables seront privées d'une aide vitale.

Troisièmement, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana soulignent la nécessité de trouver des solutions politiques et de garantir l'unité de la région. Pour faire face aux profondes conséquences des problèmes politiques, de sécurité et autres, il est capital que toutes les parties prenantes adoptent des approches communes et transcendent les intérêts politiques et la polarisation régionale. Conscients du rôle des institutions publiques dans la promotion de la paix, du développement, des processus

de justice transitionnelle et des élections réussies dans la région, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana demeurent vivement préoccupés par les transitions politiques difficiles et les conséquences persistantes des changements anticonstitutionnels de gouvernement. Aussi encourageons-nous les gouvernements à aborder les pratiques de bonne gouvernance de manière globale. Nous soulignons la nécessité pour les pays en transition politique de respecter leurs calendriers électoraux et de garantir la consolidation de la démocratie, la bonne gouvernance, l'état de droit, le respect des droits humains, l'égalité des genres, le développement durable et l'inclusion de la société civile dans les processus démocratiques.

Nous prenons note de l'évolution de la situation concernant la formation de l'Alliance des États du Sahel, et de la position de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO, telle qu'elle est présentée dans le communiqué final de la soixante-cinquième session ordinaire de la Conférence. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana y voient une occasion d'engager un dialogue constructif et se félicitent de la nomination par la Conférence de S. E. M. Bassirou Diomaye Diakhar Faye, Président du Sénégal, comme facilitateur de la CEDEAO dans le cadre des contacts de la CEDEAO avec l'Alliance des États du Sahel, en collaboration avec S. E. M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana sont pleinement convaincus que les solutions permettant de remédier aux difficultés socioéconomiques sous-jacentes, aux tensions intercommunautaires interdépendantes et aux effets des changements climatiques permettraient non seulement d'améliorer la situation des populations de la région, mais aussi de prévenir les conflits et d'atténuer les situations qui y conduisent, notamment la radicalisation, le recrutement et l'utilisation de jeunes par des groupes extrémistes violents. En outre, il faut prendre des mesures efficaces pour faire face à la propagation et à l'enracinement des idéologies extrémistes violentes dans les communautés.

Malgré ces difficultés, les communautés d'Afrique de l'Ouest sont enracinées dans de solides traditions d'autosuffisance et d'innovation, sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour faire progresser leurs droits humains, socioéconomiques et civils. À cette fin, nous pensons qu'il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes des conflits, de promouvoir la bonne gouvernance, d'éliminer l'ingérence étrangère et d'investir dans le développement pour assurer la stabilité et la prospérité à long terme de la région.

Pour terminer, je voudrais dire que les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana estiment que la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel offre une occasion au système de gouvernance mondiale de collaborer pour renforcer l'unité, la cohésion et la coopération dans la région afin de parvenir à la sécurité mutuelle, à la stabilité et au développement socioéconomique. À cet égard, nous avons besoin de solutions pragmatiques et novatrices, qui soient prises en main par la région et appuyées par la communauté internationale.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je voudrais souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Leonardo Santos Simão, et je le remercie pour son exposé.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont dotés d'un énorme potentiel. C'est l'une des régions les plus jeunes au monde, particulièrement le Sahel, où la majorité de la population a moins de 25 ans. Nous devons, par conséquent, tâcher de répondre aux besoins et au potentiel de cette jeunesse. Les investissements dans la santé, l'éducation et la formation professionnelle pourraient produire d'énormes gains grâce au développement démographique. Si ce potentiel n'est toutefois pas renforcé et soutenu, il peut y avoir des risques et des défis importants au-delà de la sous-région.

Le Conseil de sécurité a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2024/3) sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) en mai. C'est un message fort de soutien, d'unité et de solidarité du Conseil, tant avec la région qu'avec le travail du Représentant spécial. Et ce texte vise précisément à renforcer le potentiel de la région et à la soutenir pour relever les défis auxquels elle est confrontée, en complément des efforts de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Je souhaite soulever trois points en particulier.

Premièrement, nous appelons toutes les parties en conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire pour protéger la population civile. Les attaques à grande échelle menées par des groupes armés et l'intensification des affrontements avec les forces de sécurité nationales affectent les civils. Les enfants et les jeunes sont particulièrement vulnérables aux atrocités et aux recrutements forcés. Les autorités concernées devraient collaborer avec l'ONU dans le développement de plans d'action concrets pour mettre fin aux violations du droit international humanitaire et des droits humains, ainsi que pour renforcer la protection des civils et l'accès aux services de base. À titre d'exemple, la Suisse œuvre au Mali pour offrir des possibilités d'éducation dans les zones touchées par les conflits. De plus, nous apprenons du rapport du Secrétaire général

(S/2024/521) que le contexte opérationnel pour les organismes humanitaires reste difficile en raison de l'insécurité et des limitations d'accès. Nous rappelons à cet égard la résolution 2730 (2024), sur la protection du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire.

Deuxièmement, il est crucial de promouvoir le dialogue et de coordonner les engagements multinationaux, régionaux et bilatéraux pour atténuer les tensions internes et interétatiques afin d'éviter une aggravation des crises. La résurgence de tensions au niveau sous-régional est préoccupante. Nous nous félicitons des activités de plaidoyer et des bons offices que le Représentant spécial Simão et d'autres acteurs et actrices ont entrepris. Nous saluons également la décision prise par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en mai de cette année de nommer un facilitateur de haut niveau pour les pays en transition. Afin de reconstruire la confiance et de trouver une issue aux nombreuses crises qui secouent la sous-région, la Suisse reste engagée et contribue à promouvoir des espaces d'échange et de dialogue entre différents acteurs et actrices.

Troisièmement, l'espace civique et politique est fondamental pour que les millions de jeunes dans la région puissent réaliser leur potentiel économique et social. La réduction de ces espaces dans certains pays est inquiétante. Le rapport du Secrétaire général souligne notamment l'interdiction des activités des partis politiques et des organisations de la société civile. Une société civile dynamique incite les gouvernements à rendre des comptes et à garantir la transparence et augmente la confiance dans le gouvernement. Nous appelons tous les États à créer un environnement favorable et à veiller au respect du droit de réunion pacifique, de la liberté d'association et de la liberté d'expression, y compris pour les membres de tous les partis politiques. À cet égard, la Suisse prend note de la récente décision du Mali de lever la suspension des partis politiques et des activités à caractère politique des associations. Nous encourageons de ce fait l'UNOWAS à continuer son travail sur la promotion de la bonne gouvernance.

La Suisse poursuivra son engagement pour la paix durable, le développement dans la région et l'atténuation des risques sécuritaires liés aux changements climatiques. En vue de notre présidence en octobre, nous veillerons également à ce que les échanges avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine permettent une réflexion approfondie sur le Sahel répondant aux attentes régionales et des pays concernés. Nous enjoignons les deux Conseils à maintenir leur soutien et à garder leur attention sur la région.

**M<sup>me</sup> Shino** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, se son exposé éclairant.

Le Japon se félicite des faits nouveaux encourageants dans la région, notamment au Sénégal, au Libéria, en Gambie et tout récemment, en Mauritanie, en particulier dans les domaines de la démocratie et de l'état de droit et des réformes judiciaires. Nous nous félicitons également de l'achèvement pacifique du processus de démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria en juin. Dans le même temps, nous restons profondément préoccupés par l'insécurité qui s'aggrave, l'instabilité politique, les crises humanitaires, les graves effets néfastes des changements climatiques et la stagnation du développement socioéconomique dans la région du Sahel.

À cet égard, on ne saurait trop insister sur l'importance des efforts de médiation du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et de ses activités de bons offices, en étroite collaboration avec des organisations régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine. Nous appelons les pays de la région et les autres parties prenantes à coordonner leur action et à coopérer avec l'UNOWAS pour promouvoir la paix et la stabilité régionales.

Pour relever les défis auxquels la région est confrontée, il nous faut non seulement des solutions à court terme, mais également une approche holistique permettant de s'attaquer aux causes profondes dans une perspective à long terme et qui donne la priorité à la sécurité humaine. À cet égard, je voudrais mettre en exergue trois points.

Premièrement, en ce qui concerne la sécurité, le Sahel central est aujourd'hui l'épicentre du terrorisme, selon l'indice mondial du terrorisme 2024. Il est vrai qu'il est nécessaire de recourir à la force ou aux interventions physiques pour lutter contre le terrorisme. Toutefois, lorsque les forces de sécurité ne respectent pas l'état de droit, les droits humains et le droit international humanitaire, les populations et les communautés ne peuvent pas faire confiance aux institutions de l'État, et ainsi, les terroristes peuvent à nouveau exploiter ces fragilités au sein de la société.

Deuxièmement, les citoyens doivent avoir le sentiment de participer à l'édification d'une société résiliente. Pour ce faire, la représentation démocratique revêt une importance capitale, l'espace politique et civique est essentiel et des processus inclusifs qui prennent en compte les voix des différents acteurs, tels que les femmes et les jeunes, jouent un rôle déterminant. En ce qui concerne la transition au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger, il importe que la communauté internationale poursuive

ses contacts avec ces pays à cet égard, en coordination avec l'Union africaine et la CEDEAO.

Troisièmement, nous devons remédier à la crise humanitaire actuelle. Les organismes humanitaires ont du mal à mener leurs activités en raison de l'insécurité, des restrictions à l'accès et d'autres contraintes logistiques, en particulier dans le Sahel central. Nous appelons à un accès total, sûr, rapide et sans entrave pour l'acheminement de l'aide humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin. Le Japon, pour sa part, apporte un appui humanitaire par l'intermédiaire d'organisations internationales, pour lutter contre l'insécurité alimentaire, fournir des services de base comme l'eau et les soins de santé, atténuer les effets néfastes des changements climatiques et aider les personnes déplacées, les réfugiés et les communautés d'accueil, entre autres.

De nombreux défis auxquels la région est confrontée ont un caractère transnational. Le Japon salue les efforts régionaux tels que l'initiative d'Accra, la Force multinationale mixte et les discussions récentes visant à activer la Force en attente de la CEDEAO pour faire face aux menaces transnationales à la sécurité. Nous sommes conscients que les terroristes profitent des divisions régionales, et par conséquent, nous encourageons le dialogue entre la CEDEAO et le Burkina Faso, le Mali et le Niger pour préserver les acquis de l'intégration régionale.

Pour terminer, le Conseil de sécurité doit rester saisi de cette question, et le Japon entend maintenir son engagement à contribuer à la stabilité et à la prospérité de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, de son exposé.

Ces derniers temps, les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont déployé des efforts pour maintenir la paix et renforcer leur coopération et ont obtenu des résultats positifs. Cependant, ils ont dû faire face à de nombreux défis, notamment la montée du terrorisme, des difficultés économiques et de développement croissantes et l'insécurité alimentaire qui continue de s'aggraver. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent apporter un appui plus constructif. Je voudrais souligner trois points.

Premièrement, depuis le début de l'année, le Sénégal et la Mauritanie ont mené à bien leurs élections générales, le Ghana et la Côte d'Ivoire se préparent activement aux élections, tandis que le Burkina Faso et d'autres pays sont engagés dans un dialogue politique interne.

L'avancement de ces programmes politiques importants revêt une grande importance pour la consolidation de la paix et de la stabilité régionales. Nous nous félicitons du récent sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la réélection du Nigéria à la présidence tournante, et nous espérons que la CEDEAO continuera à se coordonner et à coopérer avec les pays de la région, et qu'elle jouera un rôle de premier plan dans le renforcement de l'unité régionale, le maintien de la stabilité régionale et la promotion du développement régional. S'agissant des transitions politiques au Mali, au Niger et au Burkina Faso, entre autres, la communauté internationale doit respecter le principe des solutions africaines aux problèmes africains, éviter les pressions excessives, encourager toutes les parties à surmonter leurs divergences par le dialogue et aider les pays de la région à explorer des voies de développement adaptées à leurs conditions nationales.

Deuxièmement, la Chine salue les efforts déployés par la CEDEAO et les pays de la région pour lutter contre le terrorisme et exprime sa vive inquiétude face à la gravité de ce problème dans la région. Dans son rapport (S/2024/521), le Secrétaire général souligne que le manque de coordination des initiatives régionales de lutte contre le terrorisme et les contraintes de financement ont limité l'efficacité des opérations régionales de lutte contre le terrorisme. La Chine se félicite de la promotion active par la CEDEAO de l'unité conjointe de lutte contre le terrorisme et de l'annonce de la création d'un centre régional de lutte contre le terrorisme au Nigéria lors de la réunion africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme. Nous sommes favorables à ce que la CEDEAO continue de jouer un rôle de premier plan dans les efforts régionaux de lutte contre le terrorisme et de promouvoir l'intégration et la coordination des initiatives régionales de lutte contre le terrorisme. Des pays comme le Mali, le Niger et le Burkina Faso sont à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme et subissent de plein fouet ses conséquences. Par conséquent, la communauté internationale doit apporter un appui plus constructif en termes de financement, de matériel et de logistique.

Troisièmement, plus de 25 millions de personnes au Sahel ont actuellement besoin d'une aide humanitaire d'urgence, et plus de 32 millions de personnes sont confrontées au risque d'insécurité alimentaire. Cependant, les pays de la région reçoivent moins d'aide extérieure et il leur est de plus en plus difficile d'accéder au crédit étranger.

La communauté internationale, en particulier les pays développés, doit maintenir le niveau d'aide actuel et honorer ses engagements. L'accent doit être mis sur

l'assistance aux pays de la région pour renforcer les capacités afin de leur permettre de parvenir au développement durable et pour éliminer les causes profondes du terrorisme et de la violence. La Chine attache une grande importance aux défis auxquels se heurtent ces pays en raison des changements climatiques et est préoccupée par le fait qu'ils n'ont pas les moyens et les capacités nécessaires pour y faire face. Les pays développés doivent tenir leurs engagements en matière de financement de l'action climatique dans les plus brefs délais, régler leurs dettes historiques et apporter une aide concrète aux pays de la région pour qu'ils puissent faire face aux conséquences des changements climatiques.

Il n'y a pas longtemps, après trois ans, le Conseil a publié une déclaration de la présidence (S/PRST/2024/3) sur la situation dans la région, ce qui démontre toute l'importance qu'il accorde à cette question. Nous nous en félicitons. La Chine continuera d'appuyer les travaux du Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et de l'UNOWAS, d'approfondir la coopération avec les pays de la région dans tous les domaines et de contribuer à la promotion de la paix et de la stabilité dans la région.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) :  
Je remercie M. Leonardo Santos Simão de son exposé.

La région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel reste aux prises avec des menaces à sa stabilité politique et à sa sécurité. Dans ce contexte, le rôle du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) en matière de bons offices, de médiation et de facilitation politique dans le cadre de la diplomatie préventive est plus pertinent que jamais.

Le travail qu'effectue l'UNOWAS pour prévenir les conflits et apaiser les tensions liées aux élections et aux transitions politiques, en coopération avec les organisations régionales et sous-régionales, est louable.

Plusieurs pays ont pris des mesures importantes pour consolider leurs processus démocratiques et leurs institutions, comme la tenue d'élections pacifiques au cours des derniers mois au Libéria et au Sénégal. Des progrès ont également été accomplis dans le cadre des processus électoraux en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Mauritanie, ainsi que dans les réformes constitutionnelles en Gambie.

Les processus électoraux prévus pour le retour à la vie démocratique doivent être menés à bien dans les délais prévus. À cet égard, les annonces du Mali et du Burkina Faso concernant le report de ces échéances à 2027 et 2029, respectivement, et l'annonce de la Guinée concernant la possibilité que le calendrier des élections ne sera pas respecté, sont préoccupantes.

L'inclusion de toutes les composantes de la population dans la vie politique favorise la cohésion sociale. C'est pourquoi le rétrécissement de l'espace civique dans les pays en transition ne peut passer inaperçu.

L'Initiative d'Accra est importante pour contrer la détérioration des conditions de sécurité au Sahel et le danger persistant de la propagation du terrorisme. Il convient de prêter attention au lien étroit qui existe entre la criminalité organisée et le terrorisme dans le cadre d'activités illicites telles que le trafic d'armes, de ressources naturelles et de stupéfiants.

Des prises d'otages, des extorsions et des attentats suicides sont signalés dans le bassin du lac Tchad. Des activités terroristes sont également menées dans le golfe de Guinée. Dans ce contexte morose, nous saluons l'étape très positive que constitue la création d'un centre régional de lutte contre le terrorisme à Abuja, avec le soutien de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine.

Toute initiative de lutte contre le terrorisme est la bienvenue, mais elle doit s'inscrire dans le cadre du respect du droit international humanitaire et des droits humains.

La violence exacerbe la crise humanitaire. Au Sahel, 25,8 millions de personnes ont besoin d'aide. Le nombre de personnes déplacées dépasse les 6,2 millions. L'insécurité alimentaire touche 32,9 millions de personnes dans la région de l'Afrique de l'Ouest. L'aide de la communauté internationale pour atténuer ces ravages doit être renforcée.

La coopération régionale et sous-régionale est essentielle pour régler les problèmes auxquels est confrontée la région de l'Afrique de l'Ouest. Les efforts de l'UNOWAS en faveur d'une coopération plus étroite entre la CEDEAO et le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont louables et doivent se poursuivre. Les travaux menés conjointement avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale pour régler les problèmes communs qui touchent la région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, notamment la coordination des efforts visant à atténuer les effets néfastes des changements climatiques, doivent également se poursuivre.

Enfin, l'Équateur renouvelle son appui à l'action globale menée par l'UNOWAS et se félicite, en particulier, des activités ayant trait aux priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Simão de son exposé très instructif et de son travail continu dans la région.

Au cours de l'année écoulée, nous avons assisté au retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), à la fin du régime de sanctions à l'encontre du Mali, à la dissolution du Groupe de cinq pays du Sahel et à la fin de la publication de rapports sur ses activités. À l'heure où les occasions de discuter de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont rares, le mandat et les rapports du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) sont plus importants que jamais. Les États-Unis continuent donc de soutenir fermement la déclaration présidentielle de mai (S/PRST/2024/3) qui réaffirme l'attachement du Conseil à l'UNOWAS, à l'Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Alors que le monde a les yeux tournés vers d'autres contrées, cette région continue de souffrir. Les habitants de la région continuent de souffrir. Le terrorisme et l'extrémisme violent continuent de gangréner les communautés, une tendance qui n'a fait que s'aggraver et s'accélérer depuis le retrait forcé de la MINUSMA. Les gouvernements ont du mal à reprendre le contrôle des territoires et enregistrent des niveaux de violence inédits. Pendant ce temps, certains gouvernements adoptent des tactiques antiterroristes musclées tout en négligeant les causes de la marginalisation, ce qui aggrave la situation en matière de sécurité.

Et la menace ne fait que s'étendre. Cette année, nous avons assisté à des attaques et à des déplacements continus au Bénin et au Togo, à la détérioration de la sécurité dans le bassin du lac Tchad et à une recrudescence des attaques et des enlèvements dans le nord-est du Nigéria.

Les États-Unis sont déterminés à établir des partenariats holistiques, notamment dans le cadre de leur stratégie visant à prévenir les conflits et promouvoir la stabilité, afin de s'attaquer aux facteurs structurels des conflits, y compris la violence fondée sur le genre. Et nous sommes engagés en faveur d'une gouvernance démocratique fondée sur le respect de la dignité et des droits humains.

Sur ce front, il y a quelques lueurs d'espoir. Nous saluons les transferts démocratiques du pouvoir au Libéria et au Sénégal à la suite des élections organisées cette année. Nous saluons les mesures positives prises par la Gambie pour réformer son système judiciaire et créer un tribunal hybride en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En effet, il a été encourageant d'entendre le Ministre des affaires étrangères Tangara parler le mois dernier (voir S/PV.9662) du partenariat constructif de la Gambie avec la Commission de consolidation de la paix et nous saluons la décision de rejeter le projet de loi sur les mutilations génitales féminines.

Dans le même temps, les États-Unis restent préoccupés par le rétrécissement de l'espace politique et civique dans la région, notamment l'interdiction des manifestations et la limitation de la liberté d'expression. À cela s'ajoute la situation humanitaire de plus en plus grave au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 25,8 millions de personnes au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria auront désespérément besoin d'une assistance et d'une protection humanitaires cette année. Dans l'ensemble de la région, 32,9 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire et le nombre de personnes déplacées ne cesse d'augmenter.

Les États-Unis sont le premier donateur humanitaire en Afrique, ayant fourni plus de 1,9 milliard de dollars d'aide humanitaire sur le continent depuis le début de l'année 2024. Et pourtant, malgré tout ce que nous avons fourni, nous savons que ce n'est pas suffisant. La communauté internationale doit donner davantage. Elle doit également faire davantage, y compris au sein du système des Nations Unies. Et surtout, les pays de la région doivent faire davantage.

En particulier, les États-Unis soulignent la nécessité de déployer un coordonnateur résident des Nations Unies au Niger. Les coordonnateurs résidents sont essentiels pour soutenir les initiatives de développement de l'ONU et assurer la fourniture d'une aide humanitaire indispensable. La nécessité de ce soutien est évidente.

Enfin, nous ne pouvons pas parler de paix et de sécurité au Sahel et en Afrique de l'Ouest sans mentionner la crise en cours au Soudan. J'ai longuement parlé de la catastrophe humanitaire extrêmement grave qui frappe le Soudan — caractérisée par la violence, des violations des droits humains, la menace et la réalité de la famine. Je remercie le Conseil de s'être réuni pour appeler à la fin de ces atrocités, tant à El-Fasher et dans ses environs que dans le reste du pays. Pourtant, à l'heure où nous parlons, le conflit menace de se transformer en une crise régionale de plus large portée, alors que l'aide humanitaire est bien insuffisante face à une demande d'une ampleur inimaginable. Il est grand temps que les parties permettent aux denrées alimentaires, à l'eau et aux médicaments de parvenir aux personnes qui en ont désespérément besoin. Et nous demandons au Conseil de sécurité, à l'Union africaine et aux autres partenaires de continuer à faire pression et à envoyer des messages concernant la nécessité pour les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises de lever les obstacles à l'accès humanitaire et d'entamer des négociations.

Les États-Unis saluent les efforts déployés par l'ONU, l'UNOWAS, l'Union africaine et la CEDEAO pour appuyer la région. Mais en cette période extrêmement délicate pour la région, le Conseil doit également intensifier ses efforts. Il ne s'agit pas d'un problème africain avec une solution africaine ; le terrorisme est un problème mondial qui nécessite une solution mondiale, en appui au rôle moteur joué par l'Afrique. Nous devons nous engager à prendre des mesures collectives. Et nous devons être déterminés à soutenir nos partenaires africains dans le règlement de ces problèmes.

**M<sup>me</sup> Blokari Drobic** (Slovénie) (*parle en anglais*) :  
Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Simão, de ses observations éclairantes, en particulier sur l'évolution récente de la situation dans la région.

Étant donné qu'il s'agit de la première séance du Conseil de sécurité sur cette question depuis l'adoption de la déclaration du Président (S/PRST/2024/3) sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, je tiens à réaffirmer le ferme appui de mon pays à l'action menée par le Bureau dans les domaines de la sécurité, de la politique, de l'action humanitaire et des droits humains.

Le rapport sur les activités du Bureau (S/2024/521) contient deux messages marquants que je voudrais évoquer dans mon intervention d'aujourd'hui.

Premièrement, alors que les crises multidimensionnelles interdépendantes persistent, le Bureau a indiqué que plus de 8 200 écoles étaient toujours fermées dans le Sahel central, une situation touchant plus de 1,5 million d'enfants. Dans les situations de conflit, l'éducation est une bouée de sauvetage pour les enfants, dans un contexte de bouleversements et d'instabilité. Elle joue un rôle central dans le renforcement de la résilience des enfants et de leurs familles et contribue à prévenir leur recrutement et leur utilisation par des groupes armés.

Deuxièmement, le rapport signale que le nombre de femmes dans les organes de décision n'a pas véritablement augmenté. Sans la représentation des femmes, ni les gouvernements nouvellement nommés par la voie démocratique ni les structures de transition ne bénéficient des perspectives, des compétences et de l'expérience indispensables que les femmes apportent à la table de négociation. La Slovénie craint que le sombre tableau des inégalités persistantes et l'incapacité d'améliorer la situation des droits humains, notamment en ce qui concerne les droits économiques, sociaux et culturels dans la région, contribuera à créer un environnement dans lequel les groupes terroristes et extrémistes violents prospèrent et gagnent du terrain.

Les conditions de sécurité précaires et les menaces terroristes persistantes dans le Sahel central et les régions voisines nous préoccupent au plus haut point. Les attaques terroristes contre les centres de santé, les réserves alimentaires, les services liés à l'utilisation de l'eau, les écoles et les lieux de culte entraînent de situations de crise désastreuses pour la protection des civils, en particulier pour les femmes et les enfants. La récente condamnation d'Al Hassan, ancien chef de la police islamique de Tombouctou, par la Cour pénale internationale représente une étape importante pour les victimes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans la région. Dans le même temps, elle réaffirme la détermination de la communauté internationale à rendre justice et à faire en sorte que les auteurs d'atrocités, notamment celles commises par des groupes terroristes et extrémistes contre la population civile, répondent de leurs actes.

Cela m'amène à mon dernier point. L'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont depuis longtemps aux prises avec l'instabilité et les conflits, mais l'histoire a montré leur résilience et leur capacité de surmonter les difficultés, notamment les reculs de la démocratie. La région a fait face aux précédentes vagues d'instabilité en déployant des efforts concertés et en coopérant avec l'ONU. Dans un contexte d'évolution des menaces posées par le terrorisme, l'extrémisme et la criminalité organisée, il demeure essentiel de préserver les acquis de l'intégration régionale, notamment dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Nous craignons que la fragmentation régionale va affaiblir les réponses collectives, exacerber les divisions et faire obstacle à une coordination efficace contre les menaces communes. Ces menaces sont notamment la violence, l'insécurité alimentaire et les pressions climatiques qui accroissent la fragilité des populations du Sahel et affaiblissent leur capacité de faire face aux chocs, comme l'a rappelé la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations à la réunion organisée selon la formule Arria cette semaine.

Pour terminer, je voudrais dire que la Slovénie salue les efforts remarquables du Représentant spécial Simão pour rétablir l'unité et l'inclusivité et pour aider l'Afrique de l'Ouest et le Sahel à surmonter les difficultés et à faire de cette région une région sûre, prospère et démocratique.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Simão, de l'exposé riche en informations qu'il a présenté d'aujourd'hui.

Tout d'abord, nous saluons l'adoption, en mai dernier, de la déclaration du Président (S/PRST/2024/3) sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, attendue depuis longtemps, grâce aux efforts inlassables des corédacteurs, à savoir la Sierra Leone et la Suisse. La déclaration du Président est en effet arrivée à point nommé, démontrant la mobilisation constante du Conseil de sécurité dans la région dans un contexte très préoccupant sur les plans politique, humanitaire et de la sécurité.

Aujourd'hui, je voudrais souligner trois points essentiels.

Premièrement, la Corée demande instamment à tous les pays d'Afrique de l'Ouest en transition politique d'élaborer un plan clair en vue d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Le Mali, le Burkina Faso et la Guinée ont annoncé ou laissé entendre qu'ils prolongeraient les périodes de transition jusqu'en 2027, 2029 et peut-être 2025, respectivement. Cela accroît les tensions internes avec l'opposition politique, fait stagner le développement socio-économique et intensifie le risque d'instabilité régionale.

En outre, les restrictions à la liberté d'expression et à la liberté de réunion limitent considérablement l'espace civique et politique, ce qui entraîne une détérioration de la situation des droits humains. L'absence de progrès sur la voie d'une participation pleine, égale, sûre et véritable des femmes compromet également les contributions positives que les femmes peuvent apporter aux processus de consolidation de la paix. D'autre part, malgré ces revers démocratiques dans la région, nous jugeons encourageant le bon déroulement de l'élection présidentielle au Sénégal en mars dernier, après le règlement des tensions préélectorales par le Conseil constitutionnel. La Gambie et le Libéria ont également réalisé des progrès remarquables dans la mise en place des mécanismes de lutte contre l'impunité dans le cadre de la justice transitionnelle. Nous espérons que ces évolutions deviendront des exemples à suivre pour la région.

Deuxièmement, nous sommes profondément préoccupés par la fragmentation des efforts régionaux de lutte contre le terrorisme, en raison des récents ajustements et tensions régionaux. Dans le contexte de la dissolution du Groupe de cinq pays du Sahel et du retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'absence d'action régionale coordonnée accroît le risque que le terrorisme s'étende davantage dans la région centrale du Sahel, qui est déjà devenue l'épicentre du terrorisme, selon le rapport de l'indice mondial du terrorisme. Cela soulève également des inquiétudes quant à la propagation du terrorisme vers les États côtiers, en particulier vers le nord du Bénin et du Togo.

Dans ce contexte, nous appelons tous les pays concernés à collaborer avec la CEDEAO, l'Union africaine, l'ONU et d'autres organismes internationaux en vue de lutter plus efficacement contre le terrorisme régional, l'extrémisme violent et la criminalité organisée. Nous espérons sincèrement que les initiatives récentes de la CEDEAO porteront leurs fruits, notamment la nomination du Président Faye, du Sénégal, comme facilitateur dans le cadre des contacts de la CEDEAO avec l'Alliance des États du Sahel, la décision de tenir un sommet spécial sur l'avenir de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et les discussions sur la Force en attente de la CEDEAO.

Troisièmement, les changements climatiques exacerbent l'insécurité alimentaire, les déplacements et la concurrence pour l'accès à des ressources limitées, qui sont autant de défis transfrontaliers. Dans ce contexte, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) joue un rôle crucial en tant que bureau régional, car il peut tirer parti de ses nombreux partenariats pour s'attaquer à ces facteurs aggravants. Nous saluons les avancées réalisées récemment par l'UNOWAS dans l'élaboration et la révision d'accords de transhumance avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, la CEDEAO et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, ainsi que l'aide apportée à la CEDEAO dans le cadre de sa stratégie de résilience. À cet égard, à partir de cette année, la République de Corée finance le poste de conseiller en matière de climat et de sécurité au sein de l'UNOWAS.

Pour conclure, la République de Corée réaffirme son appui indéfectible aux efforts du Représentant spécial du Secrétaire général Simão, de l'UNOWAS et des organisations régionales pour consolider la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

**M<sup>me</sup> Jaraud-Darnault** (France) : Je remercie le Représentant spécial pour son intervention.

Les six derniers mois ont été marqués par la persistance de nombreux défis en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en premier lieu la prééminence du terrorisme. La France est particulièrement préoccupée par ces attaques incessantes qui touchent non seulement le Sahel, mais également les pays du golfe de Guinée, ainsi que le bassin du lac Tchad. À ce défi sécuritaire majeur s'ajoutent des violences intercommunautaires, dont les populations civiles sont les premières victimes.

Cette situation a des conséquences humanitaires désastreuses, en particulier au Mali, au Burkina-Faso, au Niger et au Nigéria, où près de 33 millions de personnes

sont en situation d'insécurité alimentaire aujourd'hui. Cette situation est, de plus, exacerbée par les changements climatiques, qui rendent l'accès aux ressources particulièrement difficile. La France continuera de se tenir aux côtés de ceux qui luttent contre ces fléaux, en mobilisant les outils à sa disposition, avec les partenaires qui le souhaitent.

Au plan politique, la France continue d'encourager les pays concernés à poursuivre leur transition en faveur d'un retour à l'ordre constitutionnel, afin que les populations puissent choisir librement leurs dirigeants. Certains pays de la région sont des sources d'inspiration à cet égard, notamment le Sénégal, où la transition démocratique s'est achevée en mars dernier. Je tiens à réitérer les félicitations de la France au Président Faye, avec qui nous nous réjouissons de collaborer dans les années à venir. D'autres pays auront rendez-vous avec les urnes dans les prochains mois. Je tiens à rappeler ici le rôle essentiel joué par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel dans la région pour accompagner au mieux l'organisation de ces élections. La vitalité de la démocratie passe également par le respect de la liberté de la presse, de la liberté de manifester ou encore de la liberté d'association, autant d'éléments que la France continuera de promouvoir auprès de l'ensemble de ses partenaires.

Sur tous ces volets, la France reste convaincue des bienfaits de la complémentarité des acteurs, qu'ils soient nationaux, via un dialogue avec la société civile et l'ensemble des forces politiques, ou internationaux, comme y œuvrent la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel dans la région. À cet égard, la France se tient prête à continuer de collaborer avec les partenaires de la région qui le souhaitent, dans un cadre respectueux du droit international, et à plaider pour un maintien de l'attention du Conseil.

**M<sup>me</sup> Cassar** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Simão de ses observations.

Nous saluons les efforts déployés par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) dans la région. Les récentes visites du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, témoignent de l'appui de l'ONU aux populations de la région, notamment dans leur quête de paix et de stabilité. À cet égard, nous appuyons fermement l'appel lancé à l'unisson par le Conseil à travers la déclaration de la présidence récemment adoptée sur l'UNOWAS (S/PRST/2024/3), et nous remercions la Suisse et la Sierra Leone de leurs efforts inlassables.

Sur le plan politique, nous nous félicitons du renforcement de la gouvernance démocratique au Sénégal, au Ghana, au Togo et en Côte d'Ivoire. Nous sommes toutefois préoccupés par l'absence de progrès en ce qui concerne la représentation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes aux postes pourvus par voie d'élection ou de nomination en Guinée, au Sénégal, au Bénin et dans l'ensemble du Sahel central. Nous soutenons pleinement l'appel en faveur d'une mise en œuvre et d'une dotation en ressources efficaces des plans d'action nationaux pour les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que de lois visant à promouvoir l'égalité des sexes.

Nous prenons note de l'amélioration des prévisions économiques pour la région et nous souhaitons à la Côte d'Ivoire et au Bénin plein succès en ce qui concerne leur retour sur le marché international des euro-obligations. Malte se félicite également de l'attachement à la bonne gouvernance et à l'ordre constitutionnel affiché par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Nous exhortons le Burkina Faso, le Mali et le Niger à collaborer avec la CEDEAO et d'autres organisations régionales, dans un esprit de coopération et de respect mutuel.

Nous sommes vivement préoccupés par la menace que continuent de faire peser le terrorisme, l'extrémisme violent et les changements anticonstitutionnels de gouvernement sur la stabilité régionale. Nous condamnons fermement toutes les offensives menées par des groupes terroristes dans la région, notamment les violations du droit international humanitaire et les violations des droits humains et atteintes à ces droits. Ce sont les civils, en particulier les femmes et les enfants, qui sont les plus touchés par ces menaces. Le nombre d'enfants recrutés, utilisés et enlevés dans la région est effarant. Nous appelons toutes les parties à redoubler d'efforts pour protéger les enfants et à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du droit international. Nous devons faire mieux.

Lors de la réunion organisée selon la formule Arria le mois dernier sur le lien entre le terrorisme et l'extrémisme violent et la sécurité dans la région, nous avons rappelé l'importance de la coordination entre les organisations régionales et sous-régionales, en particulier pour freiner la propagation inquiétante du terrorisme dans les États côtiers. Nous nous félicitons de la création du centre nigérian de lutte contre le terrorisme, qui servira de centre régional pour les États membres de la CEDEAO. La sauvegarde des droits des populations vulnérables doit rester au premier plan de nos efforts collectifs. Nous nous félicitons que les législateurs gambiens aient formulé des recommandations visant à maintenir l'interdiction des mutilations génitales féminines dans le pays. Nous

appelons avec fermeté au maintien de cette interdiction. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par les menaces qui pèsent sur les droits et libertés fondamentaux des personnes LGBTQ+, notamment au Ghana.

Les conséquences néfastes des changements climatiques sur la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel sont indéniables. Les cycles dévastateurs de sécheresse, d'inondations et d'élévation du niveau de la mer provoquent de nouvelles souffrances humanitaires. Au Sahel, 33 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire et de services de protection pour survivre. Une approche interconnectée, multidisciplinaire et coordonnée est donc nécessaire pour faire face aux risques liés à la sécurité climatique. Nous nous félicitons des progrès accomplis par l'UNOWAS dans l'application de l'Appel à l'action de Dakar et des travaux visant à renforcer les partenariats par le biais d'initiatives d'action climatique.

Pour terminer, nous restons déterminés à accorder à l'Afrique de l'Ouest et au Sahel l'attention qu'ils méritent vraiment. Nous rappelons que nous sommes favorables à des rapports plus fréquents de l'UNOWAS afin que le Conseil reçoive des informations en temps utile pour mieux répondre aux besoins de la région.

**M. Eckersley** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, de son exposé très utile et de tout le travail accompli par lui-même et son équipe.

Je voudrais tout d'abord saluer le consensus auquel les membres du Conseil de sécurité sont parvenus en ce qui concerne la déclaration du Président du Conseil de sécurité sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/PRST/2024/3), alors que la région traverse une période difficile. Il s'agit là d'un signal important du plein appui du Conseil à la paix et à la stabilité dans la région. Nous saluons l'excellent travail accompli par la Sierra Leone et la Suisse, en tant que rédacteurs, pour dégager ce consensus.

Nous voudrions faire quatre remarques aujourd'hui.

Premièrement, le Royaume-Uni félicite la Mauritanie et le Sénégal pour leurs transferts de pouvoir pacifiques. Mais la démocratie et l'espace civique sont sous pression dans la région. Nous notons que les délais fixés pour le rétablissement de gouvernements constitutionnels au Mali et au Burkina Faso ont été repoussés, et nous réitérons l'appel lancé par le Conseil, dans sa récente déclaration de la présidence, en faveur du rétablissement de l'ordre constitutionnel. En Guinée, le calendrier de transition n'a pas non plus été respecté, mais nous saluons

l'évaluation faite à cet égard par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui indique que des progrès ont été réalisés dans ce pays, y compris un référendum constitutionnel prévu en 2024.

Deuxièmement, les conditions de sécurité se détériorent dans tout le Sahel. La menace terroriste s'aggrave et exige une réponse transrégionale sérieuse. Les mercenaires et supplétifs étrangers ne sont pas la solution. Ils sont connus pour aggraver les conflits existants et compromettre le développement à long terme, et la manière dont ils opèrent constitue souvent une grave menace pour la protection des civils, comme nous l'avons vu à Moura, au Mali. Le Royaume-Uni reste inquiet des conditions de sécurité au Mali, d'autant plus après le retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Nous encourageons l'UNOWAS à œuvrer pour ramener toutes les parties à la table des négociations. Nous prenons également note des récents sommets de la CEDEAO et de l'Alliance des États du Sahel. Nous exhortons tous les États de la région à rechercher des solutions collectives au défi croissant et partagé de la sécurité. Comme nous l'avons entendu lors de la réunion organisée selon la formule Arria qu'a convoquée la Sierra Leone le 19 juin, des efforts antiterroristes efficaces exigent une collaboration régionale.

Troisièmement, la situation humanitaire ne fait qu'empirer. L'insécurité alimentaire, envenimée par la violence et les déplacements, atteint des niveaux records dans le Sahel central et au Nigéria. Les changements climatiques aggravent ces problèmes. Le Royaume-Uni a apporté une aide vitale à plus de 15 millions de personnes au Sahel depuis 2019, et à 3 millions de personnes au Nigéria depuis 2017. Mais l'accès est toujours plus restreint et les besoins restent insatisfaits. Nous appelons tous les acteurs à garantir un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire.

Quatrièmement, nous nous félicitons que les prévisions économiques du Fonds monétaire international soient à la hausse, car cela atteste de l'énorme potentiel de croissance de la région, malgré les nombreuses difficultés actuelles. Le Royaume-Uni est impatient d'approfondir ses partenariats dans la région et de travailler dans la collaboration au service de la croissance et la sécurité.

**La Présidente** (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Fédération de Russie.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et

le Sahel, M. Leonardo Santos Simão, de son exposé sur la situation dans la région et des activités de son bureau ces six derniers mois. Nous apprécions vivement son travail, notamment s'agissant de nouer le dialogue avec les pays de la région et nous soutenons ses efforts.

La période écoulée a été marquée de nombreux processus électoraux nationaux. Nous soulignons la passation de pouvoir qui s'est déroulée dans le calme au Libéria et au Sénégal, en dépit d'un contexte tendu en amont des élections dans ces États. Nous félicitons la Commission mixte Cameroun-Nigéria de son efficacité, puisqu'elle est sur le point d'achever le processus complexe de démarcation de la frontière des deux États, qui avait posé des difficultés aux deux pays ces dernières années.

Les conditions de sécurité restent marquées par l'activité toujours plus soutenue de nombreux groupes terroristes et criminels. La principale menace provient de l'État islamique du Grand Sahara et du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. La capacité de combat grandissante de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » complique la situation sécuritaire dans les pays du bassin du lac Tchad. Dans le nord-est du Nigéria, le contexte reste tendu du fait des agissements de Boko Haram. Et au Tchad, les autorités sont aux prises non seulement avec une difficile lutte contre les jihadistes, mais aussi avec un afflux considérable de réfugiés en provenance du Soudan voisin, où sévissent des affrontements armés de longue date. Dans le triangle du Liptako-Gourma, la situation là encore est complexe. Les attaques terroristes contre les civils et les forces armées de la région ne se relâchent pas. Toutefois, le Mali, le Burkina Faso et le Niger, qui mènent une lutte coordonnée et sans concession contre les groupes terroristes, parviennent progressivement à stabiliser leurs territoires.

Alors que la plupart des donateurs occidentaux réduisent leur aide à ces pays pour des raisons politiques, ou l'assortissent de conditions et d'exigences supplémentaires, nous nous félicitons que les États de la région s'attachent autant que faire se peut à prendre des mesures pour aider les populations locales et les déplacés. Les efforts pour améliorer la situation humanitaire et socioéconomique doivent aller de pair avec des mesures de sécurité. Les populations, et en particulier les jeunes, doivent entrevoir la perspective d'une vie normale, stable et sûre dans leur pays.

C'est aux populations elles-mêmes que revient le rôle principal dans le maintien de la paix et de la sécurité dans la région sahélo-saharienne. À cet égard, il convient de souligner la signature, par le Mali, le Niger et le Burkina Faso, de la Charte du Liptako-Gourma, par

laquelle ils ont pris des engagements mutuels en matière de défense et de lutte antiterroriste. De même, ces pays progressent avec constance vers l'établissement d'une confédération, annoncée le 6 juillet à Niamey, au sommet de l'Alliance des États du Sahel.

Tout cela est en train d'aboutir à une architecture de sécurité et de développement fondamentalement nouvelle. Non seulement les forces armées des trois États font front commun pour mener avec efficacité des opérations conjointes de lutte contre le terrorisme, mais leurs gouvernements ont également esquissé des mesures visant à coordonner les approches politiques et la coopération économique. Nous sommes convaincus que ces intentions et actions ont pour but premier de répondre aux aspirations de leurs populations. Tout aussi important, ces mesures se conçoivent comme une riposte aux tentatives constantes d'imposer des modèles néocoloniaux aux pays africains.

Le Mali, le Niger et le Burkina Faso, désormais en première ligne de la lutte contre les groupes terroristes transafricains, méritent d'être appuyés par la communauté internationale, et en particulier par les pays africains. Les raisons qui ont poussé ces trois États à décider de se retirer de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sont claires : cette démarche faisait suite à des pressions, et même à des menaces de recours à la force.

Nous nous félicitons toutefois de la levée de certaines mesures de sanctions. Nous avons d'ailleurs l'espoir d'une amélioration des relations entre les pays de la région qui, à bien des égards, sont confrontés à des défis communs. Nous sommes convaincus de la sagesse des dirigeants ouest-africains et sahéliens, et de leur capacité à décider d'eux-mêmes comment sortir de la situation actuelle. Nous sommes impatients que reprennent des échanges positifs entre les deux parties, en tenant compte de leurs intérêts respectifs.

En ce qui nous concerne, nous continuerons de prendre une part constructive aux efforts faits par la communauté internationale pour instaurer la stabilité dans la région. Nous continuerons de prêter assistance aux pays du Sahel aux niveaux bilatéral et multilatéral, notamment s'agissant de renforcer la capacité de combat des forces armées nationales, de former les personnels militaires et les forces de l'ordre, et de fournir une aide humanitaire.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 55.*